

Bonjour à tous.

Les cours reprennent le samedi 4 septembre.

Pour la rentrée nous avons fait quelques aménagements :

- Nous reprenons la formule des **forfaits** : voir ci-dessous.
- Il y a 2 cours d'**obstacles** : le vendredi 18h (tarif spécial) pour les cavaliers ayant au minimum leur étrier d'or et le samedi 11h30 pour les cavaliers suivant au minimum les cours moyens et qui débutent à l'obstacle. Max 8 cavaliers par leçon.
- La **collective du mardi** se fera désormais à 20h.
- Possibilité de prendre un **cheval** – poney de manège en **tiers** ou **demi-pension**.

- Tarif des leçons collectives :

Avec chevaux de manège :

- Vous payez **par leçon** et vous êtes libres des jours et heures à condition que le groupe ne soit pas complet : 18€
- Vous prenez un **abonnement de 10 leçons** à 160€ valable maximum 4 mois. En essayant de garder les mêmes jours et heures par facilité d'organisation. Si vous avez un abonnement en cours, vous suppléez simplement les leçons restantes.
- Le **forfait** (sauf pour les cours d'obstacles du vendredi) pour un jour et une heure collective précise (14€/h). Vous aurez la possibilité de récupérer les absences (max 1) un autre jour ou durant les vacances. Si vous avez un abonnement en cours, nous déduirons les leçons restantes. Réservation obligatoires . Veuillez svp mettre l'argent exact dans une enveloppe à votre nom en précisant le nom de l'enfant, le jour et l'heure choisie ou faire un virement avec la même communication. Dates ci-dessous.

Avec chevaux de propriétaires ou demi et tiers de pension :

Leçon collective propriétaire : 10€ . Si 1 à 2 participants à la collective : ½ h, 3 personnes ¾ h

- Tarif des leçons particulières :

Avec chevaux de manège :

25€ par ½ heure, 35€ pour 2 personnes.

Avec chevaux de propriétaires ou demi et tiers de pension :

18€ par ½ heure.

- Dates pour les forfaits :

Mercredi : 8/9 ; 15/9 ; 22/9 ; 29/9 ; 6/10 ; 13/10 ; 20/10 ; 27/10 ;

8 séances à 14€ = 112€

Vendredi (cours d'obstacles confirmés 18€ à payer à chaque fois): 10/9 ; 17/9 ; 24/9 ; 1/10 ; 8/10 ; 15/10 ; 22/10 ; 29/10

Samedi : 4/9 ; 11/9 ; 18/9 ; 25/9 ; 2/10 ; 9/10 ; 16/10 ; 23/10 ;

8 séances à 14€ = 112€

Dimanche : 5/9 ; 12/9 ; 19/9 ; 26/9 ; 3/10 ; 10/10 ; 17/10 ; 24/10 ;

8 séances à 14€ = 112€

Durant les vacances scolaires il y a cours les premiers samedis et tous dimanches (hors activités).

- La demi (3 jours) et la tiers (2 jours) de pension avec un poney ou cheval de manège :

Tu as déjà quelques semaines ou mois de leçons derrière toi et tu souhaites maintenant passer un cap. **Avoir ton propre poney ou cheval pour partager tes progrès avec lui, établir une relation de complicité, progresser dans ton sport.**

Le Haras des Avelines t'offre l'opportunité de prendre une demi (tiers)- pension sur un des poneys ou chevaux de manège.

Avec cette solution, tu as tous les **avantages d'avoir ton propre compagnon, sans les désavantages** (frais de vétérinaire, obligation de t'en occuper chaque jour ...).

La demi-pension permet de monter trois fois par semaine, la tiers 2 fois, en choisissant les jours de travail. Autre avantage: le cavalier a la possibilité de participer avec son poney ou cheval aux concours organisés au manège ainsi qu'aux autres activités.

Naturellement, la demi-pension n'est octroyée qu'à un seul cavalier. En outre, le tarif des leçons est calqué sur le tarif propriétaire. Obligation: minimum une leçon par semaine.

Tarif : 185€ pour une demi-pension et 130€ pour un tiers de pension.

Je rappelle que **l'assurance individuelle équitation n'est pas comprise dans le prix des leçons.**

Assurance à partir du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2022 : 46€

Assurance du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 : 36€

Je suis à votre entière disposition pour toute question.

En vous souhaitant une belle rentrée.

Laure Gierech

<https://docs.google.com/document/d/1xiXS473qMUXktu3yJspkjQdvkCHzBi7G/edit?usp=sharing&oid=106940629896936029037&rtpof=true&sd=true>